

Rapport moral du Président AGO – 23 mai 2024

Bonjour à tous,
Mademoiselle l'Experte comptable,
Madame la Commissaire aux Comptes,
Mesdames et Messieurs les administratrices et administrateurs de Fédérations départementales,
Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs de fédérations,

Tout d'abord je tiens à remercier chaleureusement le président Alain MACHENIN, même s'il n'a pas pu être présent à notre AG car il représente la FRC à un séminaire sur les usages de la forêt organisé par le parquet d'Orléans. En effet la fédération du Loiret nous accueille très régulièrement pour notre assemblée générale alors un grand merci !

Mon rapport moral ne va pas être très différent des années passées car les actions de la fédération régionale des chasseurs sont orientées autour des mêmes grandes thématiques de travail définies par votre conseil d'administration régional.

Je vais présenter plusieurs actions concrètes réalisées en 2023-2024 mais je vous rappelle que la fédération régionale joue un rôle primordial en contribuant aux politiques en lien avec l'environnement et la faune sauvage. Elle valorise ainsi l'expertise des chasseurs en termes de préservation des milieux naturels et de la biodiversité au travers des comités de travail régionaux avec dernièrement sa participation aux réunions sur l'artificialisation des territoires et la planification écologique régionale. Elle intervient régulièrement dans les travaux de l'Agence régionale de la Biodiversité. Et elle contribue activement au programme agrifaune aux niveaux national et régional sur les pratiques agricoles favorables à la faune et à la biodiversité.

De plus, la FRC fournit des services aux FDC de la région, conformément aux orientations données depuis de nombreuses années, en particulier en termes de graphisme, d'achat groupé de fournitures comme pour les sacs venaison par exemple, de maintenance et de développement des sites internet, de saisie automatique de données pour plus rapidement intégrer les données collectées par la FDC dans leurs systèmes informatiques, de tâches administratives comme l'envoi de mails en nombre.

LA FRC a également été pilote dans le cadre du plan de relance « Plantons des haies » qui a permis d'implanter sur 2022 et 2023 un peu plus de 30 kilomètres de haies en plus de celles financées par le projet Dynagrobio. Sur ce plan de relance, la FRC a remis le dossier final en avril et nous attendons donc la décision de la DRAAF concernant l'attribution de la subvention pour les fédérations concernant l'animation collective de cette opération mais aussi l'accompagnement individuel. Nous devrions toucher environ 112 000 euros.

Fort de cette expérience, le Conseil d'administration de la FRC a décidé que la FRC piloterait le nouveau projet de plantation financé par l'état dans le cadre du PACTE en faveur de la haie. Ainsi, le dossier de demande de subvention, d'un montant total de 235 000 euros pour 2 ans a été déposé fin avril. Le budget prévisionnel en termes de plantation de haies, conformément au souhait de l'Etat de multiplier par 3 voire 4 le nombre de mètres linéaires de haies plantées, est d'environ 2 millions d'euros pour 2 années également.

Enfin, comme vous le savez, depuis 2019, le dispositif nommé écocontribution est animé par la fédération régionale. C'est d'ailleurs à ce titre qu'une réunion régionale avec l'OFB a été organisée en novembre dernier pour échanger avec les services de l'OFB qui, au niveau local, ne sont pas toujours informés de cette démarche nationale et conditions d'application pour mobiliser ce fonds d'un peu plus de 900 000 euros en région Centre-Val de Loire.

Je ne vais pas vous rappeler comment fonctionne le fonds biodiversité qui permet de financer les projets écocontribution, mais je souhaitais vous citer quelques chiffres sur les projets mobilisant les 6 fédérations départementales.

Le premier concerne l'éducation à la nature avec l'animation d'un pôle régional d'éducation à la nature avec le développement d'outils pédagogiques pour les animateurs nature des fédérations. Cette dernière année ce sont des jeux de société basés sur la connaissance de la biodiversité de notre région qui ont été créés, ainsi qu'un petit guide sur la faune de notre région, complété par des panneaux pédagogiques sur les espèces animales observables sur le territoire. Ce projet PREN finance aussi du temps des personnels pour organiser et animer les sorties nature le terrain, les actions de sensibilisations dans les écoles ou encore lors de salon sur la nature. L'année dernière ce sont 141 animations qui ont été organisées contre 75 l'année d'avant. 4339 enfants ont été concernés par les actions d'animations menées dans le cadre de ce pôle régional d'éducation à la nature. Pour le grand public et les familles, il est plus difficile de comptabiliser le nombre exact de personnes sensibilisées mais lors des animations spécifiques organisées par les fédérations, un peu plus de 1030 personnes ont été sensibilisées.

Le deuxième projet régional se nomme Dyn'agrobio qui permet de renforcer et déployer les actions des Fédérations en termes d'aménagements des milieux afin de reconstituer des habitats et des corridors écologiques pour la biodiversité.

Ainsi, en parallèle de la sensibilisation des acteurs du monde rural, le projet se concentre sur la plantation et l'entretien de haies et sur l'implantation de couverts environnementaux comme le mélange Pollifauniflor largement déployé.

Ce projet représente un montant global sur ces 3 dernières années de 1 million 730 000 euros et il est soutenu financièrement par la FNC et l'OFB à hauteur de 1 million 171 000 euros dans le cadre de l'écocontribution.

En termes de chiffres concrets, ce sont un peu plus de 13 000 hectares de couverts biodiversité qui ont été semés sur 3 ans et 105,5 kilomètres de haies champêtres plantées. Le projet Dyn'agrobio est bien évidemment poursuivi et il vient d'être validé fin mars 2024 par l'OFB pour sa 5ème année.

Le dernier projet, qui s'est terminé en septembre dernier, concerne le Lièvre d'Europe dont l'évolution des effectifs interroge les fédérations. L'objectif était de mieux connaître la dynamique de population du Lièvre et de mieux comprendre les facteurs exerçant une influence sur cette espèce.

Plusieurs actions ont donc été entreprises en particulier sur 3 territoires pilotes : un localisé dans l'Indre-et-Loire, un à cheval sur le Cher et l'Indre et le troisième sur les départements d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret. Il s'agissait tout d'abord de financer la poursuite des suivis menés depuis longtemps sur cette espèce et d'évaluer le succès de la reproduction du Lièvre qui est de plus en plus médiocre.

Une autre action, novatrice, a été menée pour mieux connaître le comportement des levrauts, l'utilisation des habitats par cette espèce et identifier les causes de mortalités au printemps et en été. Des suivis ont été menés en équipant des animaux de moins de 1 kilo avec des GPS,

animaux détectés grâce aux outils thermiques type jumelles et drones thermiques financés par l'écocontribution.

Les données collectées dans le cadre de ce projet ont fait l'objet d'une analyse descriptive transmise à la FNC et à l'OFB et l'intégralité des données est également mise à la disposition de ces deux structures.

Quelques fédérations ont souhaité poursuivre l'équipement de lièvres adultes et levrauts pour enrichir les données afin d'étudier avec le service scientifique de la FNC, dans quelle mesure elles peuvent être exploitées en partenariat avec des universitaires.

Enfin, 2023 a vu le lancement de nouveaux projets pluriannuels comme celui sur les suivis petit gibier qui a été, à la demande de l'OFB, réduit aux espèces lièvre et perdrix. Ce projet dénommé écofaune se termine le 30 juin 2024 mais, au regard des conditions d'acceptation de plus en plus strictes et restrictives, il ne va vraisemblablement pas être renouvelé sauf s'il se limite à la Perdrix grise, dans les départements où aucun lâcher n'est réalisé.

Un autre programme concerne l'accès à l'eau pour la biodiversité en raison des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes et longues. Et tout particulièrement la restauration, la création de mares voire de points d'abreuvement artificiels en dernier recours. Ce projet a débuté en janvier 2024 pour inventorier les mares présentes sur les territoires de nos adhérents, identifier les outils de diagnostics disponibles et estimer les moyens humains et financiers nécessaires en fonction des objectifs de réhabilitation fédération par fédération.

Enfin la FNC a proposé, depuis peu, des opérations dites collectives sur les indices de changement écologique, les infrastructures agroécologiques et peut-être bientôt les couverts d'intérêts faunistiques et floristiques ce qui obligera les Fédérations à suivre les feuilles de route imposées nationalement et non plus proposer un projet global comme dyn'agrobio ou le projet mares !

Il faut garder en tête que l'OFB exige que les projets concernent les espèces protégées, la préservation de milieux naturels d'intérêt patrimonial, l'éducation à la nature. Il faut donc que l'ensemble des fédérations réfléchisse à de nouveaux projets pour poursuivre la mobilisation du fonds biodiversité.

Avant de conclure, je tenais à remercier le personnel de la fédération régionale, Karine Colé, Emilie Seiler et Aude Bouron pour tout le travail fourni cette année et leur implication dans le bon fonctionnement de notre structure régionale.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite donc une très bonne assemblée générale.